



éthylotest négatif+ dépistage stupéfiant ?

Par MAUVAISE POSTURE

Bonsoir, alors voila je pose ma question ici en dernier recours en espérant avoir ne réponse positive donc je vous explique,
cette aprs midi je me suis fait contrôler dans mon village (sans avoir commis d'infractions) , jusque la tout va bien le gendarme procède a un test d'alcool banal celui ci est négatif,
puis me fait passer un dépistage de stupéfiant qui malheureusement celui ci s'avère positif,ma question serait de savoir si le gendarme avait le droit de me faire un dépistage sachant que le premier test était négatif ? voila voila ... désoler s'il y a des fautes bonne soirée et merci d'avance pour les réponse :)

Par Me SEBAN

Bonjour,

Difficile de vous répondre avec si peu d'éléments.

Tout dépend si l'Agent de police avait un ordre d'un OPJ ou du procureur pour procéder au controle STUP.

Si l'agent était OPJ, il pouvait le faire.

Tous ces éléments ne peuvent être vérifiés qu'à la lecture du dossier pénal.

J'imagine que vous êtes convoqué devant le tribunal? Votre avocat pourra alors se rapprocher de celui-ci pour obtenir une copie du dossier et répondre à vos interrogations.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

[url=http://www.maitreseban.fr]http://www.maitreseban.fr[/url]

[url=http://www.maitreseban.fr]avocat permis de conduire[/url]

Par Tisuisse1

Le premier test était un test d'alcoolémie alors que le second test est un test de stupéfiants. Ce sont donc 2 choses totalement distinctes et rien ne s'oppose à ce que, lors d'un banal contrôle routier, vous soyez soumis à ces 2 tests, peu importe dans quel ordre. Je ne vois pas où est l'erreur de procédure.